



Résumé : *Depuis les années 90, l'Union Européenne prône une politique linguistique en faveur du multilinguisme et du plurilinguisme. Cependant, les politiques et programmes pédagogiques conçus dans les différents pays pour mettre en pratique les recommandations européennes sont fortement diversifiés. La réalité linguistique reste avant tout une réalité nationale sinon régionale, et se construit sur des interdépendances multiples, en particulier entre langue(s), société(s) et politique(s) linguistique(s). Ainsi, le rôle du français en Sarre, Land situé au cœur de la Grande Région SaarLorLux, joue un rôle distinct de celui dans les autres régions allemandes. En Sarre, on a assisté récemment à des évolutions qui témoignent de la dynamique et de la complexité de ce domaine. Notre contribution se propose de revenir sur les facteurs qui ont influencé et accéléré ces processus. En prenant l'exemple de l'enseignement / apprentissage du français et de la formation des enseignants, nous allons montrer l'état actuel de la politique linguistique sarroise, examiner son fonctionnement ainsi que sa mise en œuvre et réfléchir à ses perspectives.*

Mots-clés : *politique linguistique, multilinguisme, plurilinguisme, Allemagne, Sarre*

Zusammenfassung : *Seit den 90er Jahren des 20. Jahrhunderts empfiehlt die Europäische Union eine Sprachenpolitik, die auf die individuelle und gesellschaftliche Mehrsprachigkeit ausgerichtet ist. Die Reaktionen auf diese Empfehlungen in den Mitgliedsstaaten, ihre politischen Aktivitäten und pädagogischen Programme, sind jedoch ausgesprochen heterogen. Die sprachlichen Realitäten bleiben in erster Linie geprägt von den nationalen und regionalen Gegebenheiten, und werden maßgeblich beeinflusst von den vielfältigen Abhängigkeiten, in denen sich Sprache(n), Gesellschaft und Sprach(en)politik(en) befinden. So kommt dem Französischen in dem im Herzen der Großregion SaarLorLux gelegenen Saarland eine besondere Rolle zu, die sich grundlegend von den meisten anderen deutschen Regionen unterscheidet. Im Saarland sind derzeit Veränderungen zu beobachten, die die Dynamik, aber auch die Komplexität der Thematik veranschaulichen.*

Der vorliegende Beitrag diskutiert einige der Faktoren, die diese Prozesse beeinflusst und beschleunigt haben. Am Beispiel des Französischlernens und -lehrens und der Lehrerausbildung wird der derzeitige Stand der saarländischen Sprachpolitik beschrieben, ihre Umsetzung in die Praxis beleuchtet und mögliche Zukunftsperspektiven aufgezeigt.

Schlüsselwörter : *Sprachenpolitik, Mehrsprachigkeit, Deutschland, Saarland*

Abstract : *Since the 90s, the European Union aims to protect linguistic diversity and promotes multilingualism. However, policies and educational programs designed in different countries to implement the European recommendations are highly diversified. Linguistic reality remains primarily a regional if not national reality, and builds on multiple interdependencies, particularly between language(s), company(ies) and language policy(ies). Thus, the role of French in the region of Saarland situated in the heart of the Grande Région SaarLorLux is distinct from that played in other German regions. The recent formulations of language policies in Saarland demonstrate the dynamics and complexity of this area. Our contribution proposes to explain the factors that have influenced and accelerated the process of implementation. Taking the example of teaching / learning French and teacher training, we will show the current state of language policy in Saarland, examine its operation and its implementation and reflect upon its perspectives.*

Key words : *language policy, multilingualism, plurilingualism, Germany, Saarland*

1. Introduction et remarques préliminaires

La Sarre est souvent désignée comme « le Land allemand le plus français », non seulement dans des contextes touristiques¹, mais aussi au niveau politique.² Sans doute la Sarre d'aujourd'hui est-elle le résultat de l'histoire mouvementée pendant laquelle ce territoire était soit sous domination française, soit sous domination allemande. On retrouve également des traces des vicissitudes de l'histoire de la Sarre dans son blason qui montre les symboles des quatre principautés les plus importantes qui avant 1789 resp. 1815 possédaient une grande partie du territoire de ce Land et parmi lesquelles on trouve aussi l'alérion du duché de Lorraine. Ceci nous montre que, outre la proximité évidente du territoire francophone et germanophone caractéristique de la Sarre, un certain attachement fondé sur l'histoire semble persister encore de nos jours. Cet attachement, dans quels domaines s'exprime-t-il? Affecte-t-il aussi l'enseignement / apprentissage des langues en Sarre? Comment se manifeste-t-il plus concrètement en matière d'enseignement

du français et du plurilinguisme ? Bien sûr, ce questionnement est beaucoup trop global pour y répondre dans cette contribution. Dans notre article, nous nous limiterons donc à analyser le rôle actuel du français dans le domaine éducatif ainsi que quelques facteurs, acteurs et mécanismes qui déterminent la politique linguistique en Sarre.

Afin de mieux déterminer les processus à l'œuvre dans ce terrain complexe, nous allons commencer par formuler quelques réflexions autour de la notion de *politique linguistique* et des concepts liés à cette notion. Ensuite – vu l'importance de l'histoire pour la Sarre actuelle (cf. plus haut) – nous donnerons un bref aperçu historique pour mieux situer la Sarre actuelle dans les trois contextes importants à l'heure actuelle : l'europpéen, le national et le régional. Ensuite, nous passerons à l'exemple concret que nous avons choisi : la formation des enseignants.

2. Politique linguistique et enseignement / apprentissage des langues

La notion de *politique linguistique* en elle-même est très complexe. Il existe de multiples définitions qui varient en fonction de la position de l'auteur en question et la tradition dans laquelle il s'inscrit. Nous n'allons pas entrer dans les détails d'une différenciation terminologique. Retenons seulement que tant que les langues ne se conçoivent pas, dans une perspective humboldtienne, comme des organismes autonomes (qui se régularisent eux-mêmes), elles sont susceptibles de valorisations et d'interventions extérieures. En 1959, Haugen introduit la notion de *language planning* pour désigner toute activité qui a pour objectif d'intervenir consciemment dans l'évolution d'une langue. Par la suite, cette notion servira à différents auteurs pour décrire des situations linguistiques tout à fait différentes. Au cours des années, elle sera modifiée et approfondie pour mieux saisir les aspects particuliers de chaque situation. Cooper (1989) donne cette définition très claire : « Language planning refers to deliberate efforts to influence the behaviour of others with respect to the acquisition, structure, or functional allocation of their language codes » (Cooper 1989 : 45 ; en italique dans le texte original; cf. aussi pp. 30-45 ainsi que Haugen 1959 ; 1983; 1987, Tauli 1968:27, Fishman 1987 : 409). Évidemment, cette définition ne fait allusion ni aux acteurs de ces activités en particulier ni aux groupes ciblés ou au public visé. Dans le cas d'une *politique linguistique*, les acteurs sont, évidemment, munis de pouvoir politique ; les objectifs de leurs activités ont pour point de repère des critères politiques, et non pas nécessairement des besoins communicatifs ou sociaux généraux. C'est pourquoi il faut prendre en considération qu'ils poursuivent du moins en partie des objectifs idéologiques (cf. Polzin-Haumann, 2006 : 1472-1474).

Sans doute, l'État est un acteur très puissant et joue un rôle-clé en matière de politique linguistique. En effet, les relations entre État et langue(s) sont multiples :

d'une part, elles se manifestent dans le pouvoir de définir la langue nationale ou les langues nationales, ce qui affecte directement les autres langues parlées dans un territoire donné.³ D'autre part, le pouvoir de l'État en matière de langues s'étend dans les domaines les plus différents, parmi lesquels le secteur éducatif joue un rôle primordial, ce qui se traduit, par exemple, dans les décisions qui portent sur l'enseignement / apprentissage des langues (maternelle(s) et étrangère(s))⁴, comme nous le verrons plus en détail dans la suite de cette contribution.

La notion de *politique linguistique* implique à la fois une perspective statique et une perspective dynamique. C'est cette dernière qui nous intéressera plus particulièrement ici : comment des règlements de politique linguistique sont élaborés? Quels en sont les acteurs? Quels sont les facteurs qui entrent en jeu? Quels sont les mécanismes qui déterminent son déroulement? Nous essaierons de découvrir la dynamique de ces processus en suivant de plus près l'exemple de la formation des enseignants. Ce faisant, nous nous appuyons sur la différenciation entre *Statusplanung* et *Korpusplanung* introduite par Kloss (1969, 81), rendue par Calvet (1996, 64 ss. ; 88 ss.) en français par « l'action sur les langues (le statut) », face à « l'action sur la langue (le corpus) ». Nous nous intéressons ici en premier lieu à la première catégorie, la *Statusplanung*.

La politique linguistique se concrétise souvent dans la législation. En Allemagne, à la différence de la France, l'État ne mène pas de politique linguistique proprement dite : Il n'existe pas, par exemple, de commissions de terminologie pour la création des substituts pour des anglicismes à éviter ; l'allemand n'est pas inscrit non plus comme « langue de la nation » dans la Constitution allemande, un sujet bien controversé dans le débat public. Néanmoins, il y a de nombreuses possibilités de faire de la politique linguistique ; elle peut à la fois porter sur *la* langue ou bien sur *les* langues et, en conséquence sur le plurilinguisme. Ceci revêt une grande importance surtout dans le secteur éducatif, où des décisions importantes sont prises, portant sur les formes et concepts de l'enseignement des langues, dans le cadre des curricula et des conceptions globales pour l'enseignement / apprentissage des langues, pour ne citer que quelques exemples. C'est ainsi que l'on doit considérer l'enseignement / apprentissage des langues comme faisant partie intégrante de la politique linguistique.

Mais cet ensemble complexe ne comprend pas exclusivement la politique explicite et ses décisions et mesures dans le domaine des langues ; au-delà, il y a d'autres facteurs à prendre en considération, tels que la société, les groupes concernés par ces mesures, p.ex. les élèves et leurs parents avec leurs représentations et attitudes concernant les langues données ; les institutions scolaires et universitaires avec leurs traditions, et finalement, le secteur privé, les entreprises, les associations et groupements avec leurs besoins et demandes spécifiques.

L'échange et le transfert entre les différents groupes impliqués jouent un rôle prépondérant pour le développement d'une politique linguistique, en particulier

dans le secteur éducatif. A différents niveaux, des mécanismes très complexes peuvent se mettre en place entre les acteurs et avoir des répercussions aussi bien positives que négatives sur les activités en question. Ici, nous tenons à donner des exemples de coopérations entre différents groupes de la société sarroise (instances de décision politique, l'université, des établissements d'enseignement, des associations) qui débouchent finalement sur une conception générale des langues dans l'enseignement en Sarre, le *Sprachenkonzept* de 2010/2011.

3. Situation historique et géopolitique

En Sarre, les fondements historiques ont un poids important pour la situation politique actuelle, tout comme le montre Gilles (2001) pour la tradition historique dans les politiques linguistiques de la France (Lorraine), de la Belgique et du Luxembourg. Donc, avant d'entrer dans les détails de la politique linguistique explicite actuelle en Sarre, nous proposons de nous pencher d'abord sur la situation historico-politique du *Saarland*.

3.1 Fondements historiques

La région était habitée dès le paléolithique et à partir du 6^{ème} siècle peuplée par les Celtes. Avec la conquête en 54 av. J.-C., quatre siècles de domination romaine commencent. Depuis, la région se trouve partagée entre les cultures latine et germanique. Après une ère d'invasions des Gaules, des Francs, des Vandales, Huns et Suèves, le bassin de la Sarre appartient aux dynasties mérovingienne et carolingienne, à l'Empire de Charlemagne, fait partie de la confédération germanique et du Royaume des Pays-Bas, est annexé par le Royaume de Prusse, appartient à l'Alsace et à de nombreux comtés, duchés et principautés, tantôt latins, tantôt germaniques. La Sarre se trouvait donc dans une situation de changement politique permanent qui perdure jusqu'au 20^{ème} siècle : par le Traité de Versailles, le bassin de la Sarre est accordé à la France, lors du plébiscite de 1935, la majorité de la population opte en faveur du rattachement à l'Allemagne qui est mis en œuvre. À la fin de la seconde guerre mondiale, en 1945, la Sarre se trouve intégrée à la zone d'occupation militaire française. Avec un gouvernement régional doté d'autonomie politique, elle reste sous tutelle économique et militaire française. Après le référendum de 1955, les accords de Luxembourg sont signés le 27 octobre 1956 et la Sarre est rattachée à l'Allemagne de l'Ouest (cf. www.saarland.de/geschichte.htm).

3.2 La coopération transfrontalière et interrégionale : la Grande Région

Situé entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Meuse, le *Saarland* est aujourd'hui l'un des 16 Länder de la RFA. Elle est limitrophe au Luxembourg et à la France.

Cette situation géopolitique particulière est source de relations économiques et culturelles riches et permanentes, dont résulte un réseau urbain, rural et industriel : la Grande Région SaarLorLux qui représente avec ses 11.350.000 d'habitants 3% de la population de l'Europe des 15 (www.grossregion.net). Elle se concrétise entre autres par des flux importants de travailleurs et de consommateurs transfrontaliers, mais aussi par beaucoup de projets communs nés dans la communauté d'intérêts dans un espace qui est à bien des égards composite.



La région SaarLorLux, source: www.granderegion.net

Un exemple important de la collaboration dans la Grande Région est celui de l'Université de la Grande Région (UniGR), un projet réalisé au sein du programme européen Interreg IVa. Elle rassemble les universités situées dans la Grande Région.⁵

Selon les pages web officielles de l'UniGR (www.uni-gr.eu), les objectifs principaux de ce projet consistent en l'augmentation de la mobilité des étudiant(e)s, des scientifiques et des doctorant(e)s, le renforcement de l'offre de formation ainsi que de la recherche transfrontalière. Outre ces objectifs, il reste à notre avis à mentionner un autre aspect central : celui de la préparation des étudiant(e)s au marché de travail transfrontalier et européen ainsi qu'à la gestion de situations plurilingues dans la vie quotidienne et dans le domaine éducatif, plus précisément dans le cadre de l'enseignement/apprentissage des langues. Bien que la situation

dans ce domaine soit tout d'abord déterminée par des politiques conçues et menées au niveau national de chaque pays faisant partie de l'UniGR, la question du plurilinguisme est sans aucun doute une question centrale à laquelle tous les membres se voient confrontés : non seulement parce que c'est une réalité dans la vie de tous les jours de beaucoup de leurs locuteurs, mais aussi parce que le plurilinguisme occupe une position importante dans la politique linguistique explicite déterminée par l'Union Européenne. Nous reviendrons infra à l'UniGR pour présenter à titre d'exemple un séminaire trinational qui s'est réalisé dans le cadre de la formation pédagogique.

4. La politique linguistique en Sarre

L'Union Européenne soutient la diversité linguistique dans toutes ses composantes, le plurilinguisme étant un des objectifs principaux de sa politique officielle. Tous les membres ont pris des mesures significatives dans ce domaine en réaction aux recommandations de la Commission européenne.

L'apprentissage des langues devient de plus en plus important dans le monde professionnel, dans le contexte de la mondialisation, mais aussi et surtout dans le contexte régional du voisinage francophone de l'Eurorégion. Pour montrer l'état actuel de la politique linguistique sarroise et à titre d'exemple, nous présentons l'enseignement / apprentissage du français et la formation des enseignants, deux facteurs-clés qui influencent et accélèrent les processus dans le domaine de la politique linguistique sarroise.

En raison du système fédéral, les *Länder* allemands sont souverains en matière d'éducation.⁶ Ceci signifie que les conditions et les règlements varient dans chaque *Land*, et c'est la tâche de la Conférence permanente des Ministres de l'Éducation (*Ständige Konferenz der Kultusminister der Länder der Bundesrepublik Deutschland*, www.kmk.org) d'assurer leur coopération en matière d'aménagement politique éducatif. La présente contribution met donc l'accent sur la situation spécifique en Sarre dans laquelle se manifeste une dimension clairement régionale de l'enseignement/ apprentissage du français et des autres langues étrangères.

L'ensemble des mesures prises en Sarre concernant l'enseignement des langues s'inscrivent dans le cadre d'une politique linguistique structurée par le *Sprachenkonzept* que nous présentons et commentons maintenant.

4.1 Le *Sprachenkonzept* (2011)

Récemment, un document de grande portée a été publié par le Ministère sarrois de l'Éducation, portant la notion de plurilinguisme dans son titre : « *Sprachenkonzept Saarland 2011. Neue Wege zur Mehrsprachigkeit im Bildungssystem* ». Ce *Sprachenkonzept* est un exemple de coopération réussie entre différents groupes

sociaux. Les acteurs politiques avaient invité explicitement des acteurs émanant de contextes très divers à participer à la création d'un document politico-administratif portant sur l'enseignement des langues dans le *Land*. Le résultat de cette enquête auprès des « experts » et les « institutions invitées », les écoles (en eux-mêmes hétérogènes), l'université, l'économie, les syndicats et d'autres associations, est un document, certes à caractère surtout programmatique, mais qui atteste du dialogue qui s'instaure entre des acteurs souvent antagonistes (la politique et « le public »).

Le *Sprachenkonzept* comprend donc une conception globale de la gestion des questions de l'enseignement des langues en Sarre. Il commence par mettre en relief de la grande valeur de l'apprentissage des langues en général qu'il faut absolument soutenir et appuyer (cf. pp. 3 et 4, 80). Par conséquent, il exige la création des conditions favorables au plurilinguisme. Ce plurilinguisme est conçu comme un plurilinguisme différencié et dit « fonctionnel » (p. 15/16), c'est-à-dire un plurilinguisme qui n'a l'ambition d'aboutir ni à une connaissance parfaite dans chaque langue ni à une norme invariable, mais avant tout à des compétences communicatives dans plusieurs langues. Vu sous cet angle, l'enseignement doit surtout préparer aux échanges réels et ce en profitant de la proximité du français, langue du voisin.⁷

4.1.1 L'apprentissage du français en Sarre

Le *Sprachenkonzept* souligne à plusieurs reprises le rôle-clé du français en Sarre. Ainsi, il établit une hiérarchie très nette entre l'anglais et le français, en plaçant ce dernier clairement avant le premier, en tant que « langue voisine » (cf., par exemple, pp. 72 et 81). Ceci est valable également pour l'enseignement précoce : la langue du voisin est conçue comme langue de rencontre, le français est enseigné dès la crèche, l'école maternelle et l'école primaire ; un quart des institutions offre un enseignement bilingue. Il en est de même dans l'enseignement secondaire, où il existe un nombre important d'institutions offrant des programmes bilingues qui comprennent l'enseignement de disciplines non-linguistiques en langue étrangère. Pour finir, il y a un lycée franco-allemand et le *Schengenlyzeum* avec la possibilité de passer l'« *Abi-Bac* », l'*Abitur* allemand et le *baccalauréat* français.

Malgré sa claire prise de position en faveur du français le *Sprachenkonzept* évite d'établir une concurrence entre l'anglais et le français. On opte en Sarre pour une convivialité des deux langues, l'une à côté de l'autre (cf. p. 12). L'apprentissage du français et de l'anglais est obligatoire pour tous les élèves en Sarre, la formule « langue maternelle + 2 » de l'Union Européenne se trouve concrétisée.

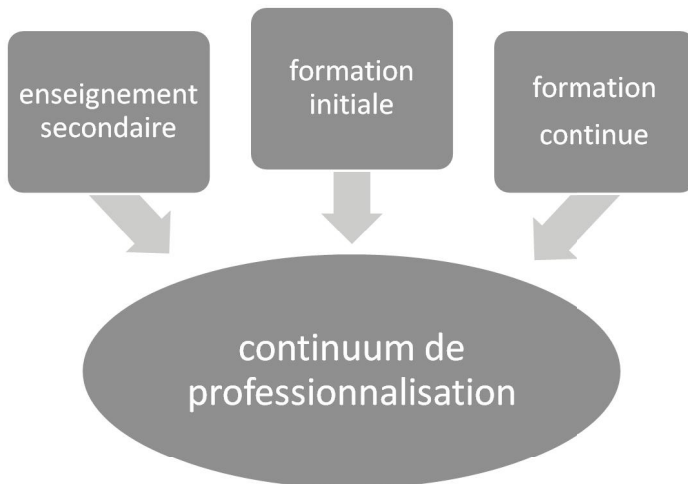
Mais dans le *Sprachenkonzept*, la langue française ne constitue pas seulement « une valeur en soi », mais une valeur supplémentaire pour l'enseignement/ apprentissage d'autres langues, y compris l'anglais : le français est de plus conçu comme langue passerelle⁸ en vue de l'acquisition d'autres langues romanes. En Sarre, on

met en place des mesures pour l'enseignement plurilingue et intercompréhensif afin de promouvoir l'acquisition de compétences partielles (cf. pp. 12 et 40). Une didactique intégrée souligne le rôle-clé du français pour l'apprentissage plurilingue. C'est l'implémentation de cet enseignement / apprentissage du plurilinguisme que nous allons examiner de plus près dans ce qui suit.

4.1.2 L'enseignement du plurilinguisme et de l'intercompréhension en Sarre

L'intercompréhension entre langues apparentées, ayant des racines communes, constitue l'une des voies pour parvenir à une éducation plurilingue, et à favoriser ainsi la diversité culturelle et linguistique en Europe. En Sarre, on a réussi récemment à implémenter l'approche intercompréhensive sur les différents niveaux d'éducation et de formation⁹: dans le département des langues romanes de l'Université de la Sarre, des cours d'intercompréhension et de didactique du plurilinguisme sont offerts aux futurs professeurs de français, d'espagnol et d'italien ; par des projets et stages scolaires, on initie les élèves en tant qu'apprenants de langues étrangères en milieu scolaire à l'approche intercompréhensive et aux langues romanes ; finalement, au *Landesinstitut für Pädagogik und Medien*, les professeurs des langues étrangères sont formés à l'enseignement plurilingue et intercompréhensif dans le cadre de la formation continue.¹⁰ Il s'agit là d'une coopération entre le Ministère de l'Éducation de la Sarre, le *Landesinstitut für Pädagogik und Medien* et l'Université de la Sarre.

Somme toute, la mise en œuvre de l'enseignement plurilingue se retrouve dans un cadre structuré et coordonné qui vise à intégrer toutes les phases de la formation dans un *continuum* de professionnalisation :



La formation continue est réalisée sous une forme hybride et modularisée qui comprend des séquences de travail en présence et à distance ainsi qu'une phase pratique pendant laquelle on demande à chaque participant une application pratique dans le cadre de ses cours habituels. Les enseignants peuvent ainsi acquérir un certificat supplémentaire de formation continue, le « *Multiplikatorenzertifikat Mehrsprachigkeit und Interkomprehension im Fremdsprachenunterricht* ».

Un autre certificat du même type a été récemment introduit dans la formation continue par le Ministère de l'Éducation de la Sarre : celui portant sur la qualification dans l'enseignement dit « bilingue », c'est-à-dire dans l'enseignement des disciplines non-linguistiques (comme par exemple l'histoire et la géographie) en français (langue étrangère). Ici aussi, les instances de décision politiques, le *Landesinstitut für Pädagogik und Medien* et l'université sont entrés en synergie pour établir une coopération fructueuse et favorable à l'idée du plurilinguisme.

4.2 L'Université de la Grande Région

À côté des initiatives dans le cadre de la formation continue et des cours d'intercompréhension établis à l'université (cf. supra, 4.1.2), l'Université de la Grande Région dont il était déjà question (cf. supra, 2.2) offre des possibilités supplémentaires de familiariser les étudiants avec les notions-clés et les défis du plurilinguisme. À cette fin, nous avons jusqu'à maintenant réalisé deux projets pilote au sein de l'UniGR surtout avec des futurs professeurs de français, mais aussi des futurs traducteurs / interprètes et des participants qui font leurs études dans le domaine de la communication interculturelle ou de l'allemand langue étrangère.

Dans le séminaire trinational « La gestion du savoir dans des contextes plurilingues », des étudiants issus de l'Université de la Sarre, de l'Université Paul Verlaine-Metz et de l'Université du Luxembourg ont travaillé ensemble pour mieux connaître les diverses dimensions du plurilinguisme et son rôle dans la gestion du savoir, surtout dans le contexte de l'enseignement / apprentissage des langues. La particularité de ce séminaire réside dans son caractère à la fois interdisciplinaire et transnational. Ceci permet de traiter le phénomène complexe du plurilinguisme d'une part dans les perspectives de différentes disciplines scientifiques (sociolinguistique, plurilinguisme et didactique du plurilinguisme, écologie linguistique, sociologie et allemand langue étrangère) et d'autre part de le placer dans les trois contextes nationaux différents. Pour renforcer encore ce caractère trinational, le cours a eu lieu à chacune des universités partenaires, en se focalisant à chaque occasion sur un aspect particulier. Tandis qu'au Luxembourg, c'était « L'écologie linguistique en milieu éducatif », la journée à Metz s'est centrée autour du « Marché linguistique et passage de langues ». Finalement, à Sarrebruck, l'accent a été mis sur les « Pratiques multilingues à l'université », dans une perspective contrastive.¹¹

Comme le montrent les évaluations de ce séminaire par les étudiants, c'est surtout le caractère pratique et appliqué qui a été jugé très positif. Les étudiants n'ont pas seulement acquis des connaissances théoriques concernant le plurilinguisme, l'acquisition des langues, le marché des langues d'une perspective sociologique, les différentes politiques linguistiques (y compris leurs dimensions historiques) ou encore les notions de base d'une didactique du plurilinguisme, mais ils ont aussi vécu des situations plurilingues authentiques. Ils ont fait l'expérience de se servir de plusieurs langues afin de se faire comprendre et ils se sont rendu compte de l'importance et de la valeur des connaissances langagières d'une langue autre que la langue maternelle. Parfois, ils ont été forcés de changer d'opinion : ayant jugé plutôt limitée et lacunaire leur connaissance de la langue du voisin, ils ont découvert combien ils savent tout de même et combien ce savoir peut être utile dans la communication. Bref, l'écho tout à fait positif qu'a trouvé ce séminaire souligne la nécessité d'inclure dans la formation de futurs enseignants de français (et par là dans l'enseignement secondaire) des éléments qu'on pourrait qualifier de « plurilinguisme appliqué ». Les expériences vécues dans le cadre des séminaires « UniGR » nous incitent à vouloir réitérer l'expérience régulièrement.

5. Bilan et perspectives

Les exemples présentés ici ne reflètent que quelques aspects de la politique linguistique ainsi que du domaine éducatif qui exercent un impact important sur le rôle du français en Sarre. Avant tout, les décisions politiques actuelles marquent la situation de la langue voisine, mais il faut également prendre en considération la situation géopolitique et le passé historique du bassin de la Sarre pour comprendre la situation actuelle.

Somme toute, on constate des données complexes, avec certaines ambiguïtés. D'une part, il y a sans doute une disposition des instances de décision politiques à œuvrer en faveur du français. Comme nous l'avons montré à titre d'exemple, le *Sprachenkonzept* témoigne dans de nombreux passages de cette politique. Les mesures prises en matière de formation continue ainsi que les accents mis sur l'intercompréhension et le plurilinguisme dans l'enseignement linguistique à l'université (au Département des langues romanes et au sein de l'Université de la Grande Région) permettent d'introduire un enseignement du français qui tient compte de son importance en Sarre et de son rôle pour l'apprentissage d'autres langues. Tant le certificat portant sur l'intercompréhension (« *Multiplikatorenzertifikat Mehrsprachigkeit und Interkomprehension im Fremdsprachenunterricht* ») que celui portant sur la qualification dans l'enseignement dit « bilingue » soulignent la volonté de renforcer le rôle du français comme première langue étrangère en Sarre, sans toutefois trop reléguer à l'arrière-plan l'anglais. Sans exagérer, on peut donc constater que les mesures actuelles suscitent l'espoir qu'il puisse y avoir des enseignants de plus en plus conscients du rôle du français. Parallèlement, on

a l'impression que les responsables économiques se rendent compte de l'atout majeur que la maîtrise de la langue du voisin représente sur le marché de travail transfrontalier. En un mot, il semble qu'actuellement, le français en Sarre a le vent en poupe.

Cependant, toute médaille a son revers. Ainsi, l'opinion publique continue à valoriser, avant toute autre langue, l'anglais, et le poids de l'anglais dans le domaine scolaire comme dans le secteur privé reste fort. Malgré les efforts évidents dans le *Sprachenkonzept* d'inverser la tendance en faisant passer le français au premier plan par rapport à l'anglais en Sarre, la concurrence entre le français et l'anglais continue en Sarre comme dans les autres *Länder* allemands.

Ce constat renvoie à la nécessité surtout pour les parties prenantes (comme les parents, apprenants, mais aussi les employés et employeurs) de s'en remettre aux conseils des experts en matière de questions linguistiques, par exemple de par l'établissement d'un service de conseil pour informer le public plus amplement au sujet de la « question des langues », sur l'impact économique des compétences langagières pour les employés comme pour les entreprises, et pour ainsi diminuer les préjugés existants à l'égard des langues et de leur apprentissage (concernant, par exemple, l'ordre des langues étrangères à l'école). Pour conclure, il reste donc à constater des divergences à plusieurs niveaux, surtout entre politique et publique, entre des forces « top-down » et « bottom-up », pour ainsi dire. C'est ici qu'il faudra investir dans le futur, notamment afin d'avancer en vue d'une Europe plurilingue et multiculturelle, unie dans sa diversité.

Notes

¹ Cf. par exemple un article publié dans le magazine réputé *Der Spiegel* (<http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,313484,00.html>, dernière consultation 5-1-2012).

² Voici ce que constate Stephan Toscani, Ministre de l'Intérieur, de la Culture et des Affaires européennes du gouvernement fédéral de la Sarre: « *Das Saarland versteht sich dabei als das französischste und – ganz im Sinne Schumans – als europäischstes unter den deutschen Bundesländern* » (Mission Opérationnelle Transfrontalière ed., 2010).

³ Depuis le concept d'état-nation et de la mise en relation de la question de la langue et l'état, les langues constituent un élément primordial pour les états dans le but de défendre et de consolider leur existence. Dans le vieux principe „*cuius regio, eius lingua*“, dont la France est un exemple modèle (cf. Schmitt 2000), les rapports du pouvoir et de l'unité politique à l'unité linguistique est évidente.

⁴ Nous sommes tout à fait conscientes de la problématique liée aux termes de *langue maternelle*, *langue étrangère* etc. Toutefois, ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion sur ces notions.

⁵ Ce sont l'Université de Liège, l'Université du Luxembourg, les Universités de Lorraine (avec Nancy et Metz), l'Université technique de Kaiserslautern, l'Université de Trèves et l'Université de la Sarre.

⁶ Une description détaillée du système scolaire allemand se trouve ici (en langue anglaise) : http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/eurybase/eurybase_full_reports/DE_EN.pdf.

⁷ Sans doute, ceci a aussi des conséquences pour la tolérance des erreurs et fautes, mais ce n'est pas le sujet de la présente contribution.

⁸ langue-pont / langue-dépôt / langue pivot / ...

⁹ Pour une description détaillée de l'implémentation de l'intercompréhension en Sarre cf. Reissner (2010) et (2012a).

¹⁰ Cette formation s'adresse non seulement aux professeurs qui enseignent une des langues romanes, mais à tous les professeurs qui enseignent une langue étrangère. La formation a pour but de mettre en réseau tous les acteurs du domaine de l'enseignement des langues, voir Reissner (2012b) pour une interconnexion entre les enseignements de l'anglais et l'espagnol.

¹¹ Pour plus de détails concernant ce séminaire, voir Polzin-Haumann (à paraître).

Bibliographie

Calvet, L.-J. 1996. *Les politiques linguistiques*. Paris : PUF.

Cooper, R. L. 1989. *Language Planning and Social Change*. Cambridge et al. : Cambridge University Press.

Doyé, P. 2005. *L'Intercompréhension*. Conseil de l'Europe, études de référence, Strasbourg, disponible sur URL : (www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/DoyeFR.pdf). Consulté le 15-1-2012).

Fishman, Y. A. 1987. « Conference Comments: Reflections on the Current State of Language Planning ». In : Laforge, L. (prés.). *Actes du Colloque International sur l'aménagement linguistique, Ottawa 25-29 mai 1986*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 405-428.

Gilles, P. 2011. « Language policies et the Germanic-Romance language border: the case of Belgium, Luxembourg and Lorraine ». In : Kortmann, B. et al. (éds.). *The languages and linguistics of Europe*. Berlin/Boston : de Gruyter, p. 561-574.

Haugen, E. 1959. « Language Planning in modern Norway ». In : *Anthropological Linguistics* 1/3, p. 8-21.

Haugen, E. 1987. « Language Planning ». In : Ammon, U. et al. (éds.). *Sociolinguistics. An international handbook of the science of language and society*, t.1. Berlin : de Gruyter, p. 626-637.

Kloss, H. 1969. *Research Possibilities in Group Bilingualism*. Québec : Centre International de Recherches sur le Bilinguisme.

Osthus, D. / Polzin-Haumann, C. (éds). 2011. *Sprache und Sprachbewusstsein in Europa. Beiträge aus Wissenschaft, Öffentlichkeit und Politik / Langues et conscience linguistique en Europe. Une approche pluridisciplinaire: entre sciences, opinion publique et politique*. Bielefeld : transcript Verlag.

Polzin-Haumann, C. 2006. « Sprachplanung, Sprachlenkung und institutionalisierte Sprachpflege: Französisch und Okzitanisch ». In : Ernst, G. et al. (éds.). *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, Bd. II. Berlin/New York : de Gruyter, p. 1472-1486.

Polzin-Haumann, C. (à paraître) « Von der Mehrsprachigkeitsforschung zur Ausbildung mehrsprachiger und mehrsprachigkeitsbewusster Akteure: Arbeitsbericht aus einem Pilotprojekt im Rahmen der „Universität der Großregion“ ». In : Bürgel, Chr. / Siepmann, D. (éds.). *Sprachwissenschaft – Fremdsprachendidaktik: Neue Impulse*. Baltmannsweiler : Schneider.

Reissner, C. 2010. « La dissémination de l'intercompréhension romane dans l'enseignement scolaire en Allemagne ». In : *Synergies Europe no 5/2010: Intercompréhension(s) : repères, interrogations et perspectives*, disponible sur URL : (http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Europe5/christina_reissner.pdf. Consulté le 15-1-2012).

Reissner, C. 2012. « Den Sprachenunterricht vernetzen: Das Englische als Brückensprache zum Spanischen ». In : Leitzke-Ungerer, E. et al. (éds.). *English-Español: Vernetzung im kompetenzorientierten Spanischunterricht*. Schriftenreihe « Romanische Sprachen und ihre Didaktik ». Stuttgart / Hannover : Ibidem.

Schmitt, C. 2000. « Nation und Sprache: das Französische ». In : Gardt, A. (ed.). *Nation und Sprache. Die Diskussion ihres Verhältnisses in Geschichte und Gegenwart*. Berlin: de Gruyter, p. 673-745.

Tauli, V. 1968. *Introduction to a Theory of Language Planning*. Uppsala : Almqvist & Wiksells.

Sitographie

(dernière consultation le 15-1-2012)

European Commission 2010: *Organisation of the education system in Germany 2009/2010*: http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/eurybase/eurybase_full_reports/DE_EN.pdf.

Europäische Großregion Saar – Lor – Lux – Rheinland-Pfalz – Wallonie – Französische und Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens: www.granderegion.net.

Mission Opérationnelle Transfrontalière (ed.). 2010. *Grenzräume Europas - Aktuell*, Nr. 59 (Mai 2010), sous <http://www.espaces-transfrontaliers.org/nouv/pdfnews-3dbf907303.pdf>.

Saarland-Portal : Geschichte des Saarlands im Überblick: www.saarland.de/geschichte/htm.

Der Spiegel, <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,313484,00.html>.

Ständige Konferenz der Kultusminister der Länder der Bundesrepublik Deutschland: www.kmk.org.

Université de la Grande Région : www.uni-gr.eu.